

FICHE PROJET N°29

INTITULE DU PROJET :

EQUIPEMENT DE CONVIVIALITE AU IERDAU A SORINNE

LOT :

2

1. DESCRIPTION ET CONTEXTE DU PROJET

1.1. DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet consiste en quelques aménagements d'espaces de convivialité sur le chemin du Ier dau, dont l'assise est communale :

- A l'entrée du chemin, côté vicinal, installation d'un double banc avec table et toiture, barbecue et poubelle. Un panneau didactique explique l'origine du chemin ainsi que la typologie du site (sol, boisement et végétation, ...).
- Au début du sentier, à côté de l'aire pique-nique/barbecue, sera placée une œuvre d'art réalisée par un artiste de Sorinne-la-Longue (P. Courtois). Cette œuvre sera en lien avec les trois constructions modernes qui font partie du paysage sur les hauteurs du site (rue du Centre).
- Placement d'un banc à hauteur du calvaire à proximité de la rue Cochaute.

Ce projet devra être mis en lien avec différents projets du PCDR afin de permettre une cohérence des aménagements sur le territoire. Les projets concernés sont :

- Projet n°14 : Equipement des circuits de promenade balisés (bancs, panneaux didactiques, ...)
- projet n°24 : Rénovation et mise en valeur du PPPW.
- projet n°31 : Elaboration et mise en œuvre d'un PCDN, dans le cadre de l'aménagement d'aires de repos et de pique-nique avec une dimension didactique et éducative aux abords de sites naturels d'un intérêt particulier et situés le long des sentiers balisés de la commune
- projet n°53 : Créations de liaisons communales de voies lentes. Phase 2.

1.2. OBJECTIFS POURSUIVIS

1.2.1. OBJECTIF(S) PRINCIPAUX

- 1.3 Développer un tourisme vert et diffus en valorisant les ressources patrimoniales locales.
- 2.1 Développer dans les différents villages de l'entité des espaces de rencontre destinés à des activités conviviales, socioculturelles, sportives et/ou commerciales.
- 4.1 Protéger, développer et mettre en valeur les patrimoines bâti, naturel et culturel ainsi que sensibiliser la population à la richesse de ceux-ci.

1.2.2. LIEN AVEC LE FIL ROUGE DE LA STRATÉGIE

C'est grâce au travail et à la collaboration d'habitants de la commune que ce chemin a été rouvert. Une partie des aménagements sera réalisée par ces mêmes personnes, l'œuvre d'art sera conçue par un artiste local.

L'information des citoyens sur les sites d'intérêt communaux permet une certaine conscientisation de la population sur les attraits du territoire, renforce le sentiment d'appartenance communale et favorise la participation citoyenne.

1.2.3. JUSTIFICATION DU PROJET (LIENS AVEC LE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF ET LA STRATÉGIE)

Le Ierdau est un des plus beaux endroits du village donnant une vue extraordinaire sur une vallée (chavée) et un tige (bois de Courrière). Il est aussi emblématique puisque le chemin qui porte ce nom était celui emprunté dans le passé par le berger (herdier) qui surveillait d'en haut le troupeau du village qui pâturait dans la vallée. Et c'est par ce chemin qu'il amenait son troupeau s'abreuver à la source de Cratch. Ce chemin, dont l'assise est communale, a été dégagé en automne 2012 et demande quelques aménagements d'espaces de convivialité.

Le diagnostic participatif établi lors des phases ultérieures de ce PCDR (Partie III) met en évidence un manque de rencontres et de contacts entre les habitants.

Ce projet recréera un lieu de rencontre et de convivialité, calme, à l'écart de la circulation et permettra de faire un tour complet du village sans passer par la Rue du Centre.

Le placement de bancs, du panneau didactique et de l'aire de pique-nique/barbecue rendra cette promenade encore plus attractive et permettra de sensibiliser les promeneurs au patrimoine naturel (lien avec le projet n°31 : Elaboration et mise en œuvre d'un PCDN).

La commune d'Assesse compte certains atouts touristiques, principalement tournés vers le tourisme doux, vert et familial, dont un patrimoine remarquable, des villages d'architecture traditionnelle bien préservée, comme Crupet, l'un des "Plus Beaux Villages de Wallonie". La richesse et la diversité des paysages ainsi qu'un réseau dense de chemins sont autant d'atouts qui méritent le détour au cœur de la campagne condruzienne. Ce patrimoine est toutefois peu connu et mérite d'être valorisé. Une sensibilisation de la population à l'égard de ce patrimoine, notamment des plus jeunes, par des outils pédagogiques adaptés, est nécessaire en vue d'une protection durable de celui-ci. La création et le placement des panneaux didactiques viendront combler ce manque.

La mise en valeur des composantes architecturales et environnementales du territoire pourra contribuer à construire une image de marque à la commune, qui s'inscrira dans l'esprit d'un tourisme vert et durable. Les aménagements créés contribueront à l'émergence d'une image touristique dynamique et accueillante et apporteront un soutien primordial au monde associatif et autres prestataires.

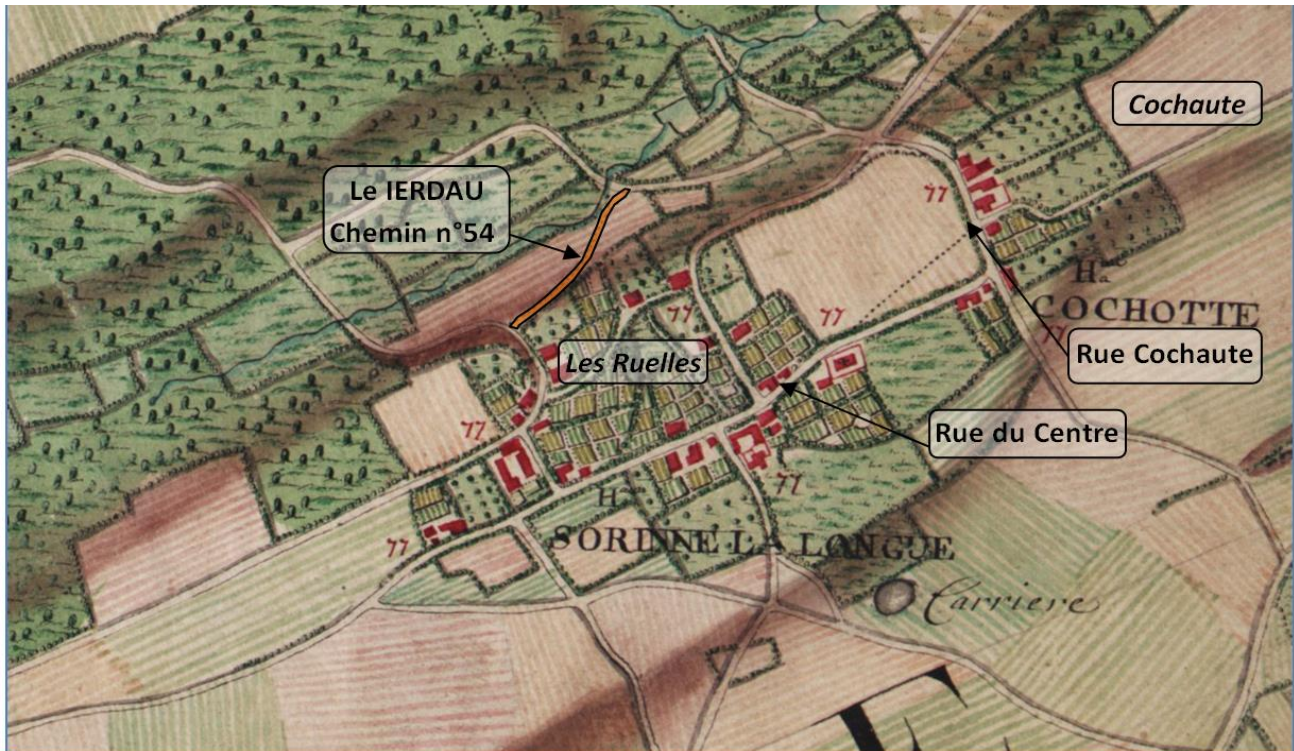
1.3. ORIGINE DE LA DEMANDE

- Groupe "Chemins et sentiers"
- CCATM
- Groupe de travail "lieux de rencontre"

1.4. PUBLIC(S) CIBLE(S)

- Les habitants de la commune,
- Les randonneurs, promeneurs
- Les touristes,
- Les écoles.

1.5. LOCALISATION



Carte Ferraris (1777)

1.6. STATUT AU PLAN DE SECTEUR

Zone agricole

1.7. STATUT DE PROPRIÉTÉ

Bien communal

1.8. LIEN(S) AVEC LES DOCUMENTS COMMUNAUX (TRANSVERSALITÉ)

- Projet n°14 : Equipement des circuits de promenade balisés (bancs, panneaux didactiques, ...)
- projet n°24 : Rénovation et mise en valeur du PPPW
- projet n°31 : Elaboration et mise en œuvre d'un PCDN
- projet n°53 : Créations de liaisons communales de voies lentes. Phase 2.

2. GESTION DU PROJET

- Commune,
- Comité Petit Patrimoine Sorinnois,
- Groupe "Chemins et Sentier",
- Comité de village historique,
- OTA.

3. RECHERCHE DE MOYENS

3.1. ESTIMATION DU COÛT GLOBAL

A déterminer ultérieurement

3.2. ORIGINE DU FINANCEMENT

- Commune,
- Comité de village historique.

4. PROGRAMME DE RÉALISATION

4.1. ETAT DU DOSSIER (CE QUI A DÉJÀ ÉTÉ RÉALISÉ)

- Réouverture du chemin durant l'automne 2012.
- Balisage par l'asbl Sentier.
- Placement de 2 portes à ressort en 2015, qui permettent le passage des promeneurs et le maintien des animaux dans les prairies des propriétés privées traversées par le chemin.
- Maquette du panneau didactique créée et payée par le Comité de village historique.
- Inauguration prévue en octobre 2015.

4.2. ELÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE POUR LA PRIORITÉ À ACCORDER

Ces quelques aménagements ne demanderont pas beaucoup de dépenses et permettront de terminer l'aménagement complet du lerdau.

4.3. PROGRAMMATION DANS LE TEMPS

Lot 2 : 2020 -> 2022.

4.4. TÂCHES À RÉALISER

- Réaliser et placer l'œuvre d'art.
- Réalisation des travaux d'aménagement pour l'aire de pique-nique et l'espace convivial.
- Placer le panneau didactique
- Demander un troisième panneau de balisage à l'asbl sentier à placer dans le bois, à proximité de la source de Cratch.

5. EVALUATION

5.1. EN QUOI LE PROJET CONTRIBUE-T-IL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE?

- Au niveau social :

De tels aménagements et espaces de rencontre favoriseront la mixité sociale, assureront le bien-être de la population.

- Au niveau économique :

La promotion, la mise en valeur du patrimoine, le renforcement des réseaux de promenades contribueront au développement d'un tourisme doux, soutien de l'économie locale.

- Au niveau environnemental :

Ces aménagements mettront en valeur un des plus beaux paysages de la commune, patrimoine qu'il est indispensable de prendre en compte et de protéger.

5.2. CRÉATION D'EMPLOI (TYPE, ESTIMATION)

Pas d'objet

5.3. INDICATEURS DE RÉSULTAT

- Taux de fréquentation de l'aire pique-nique/barbecue
→ Source des données : la commune

6. ANNEXE(S)



Emplacement envisagé de l'aire pique-nique/barbecue